Zeitschrift: Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 16 (1830)

Nachruf: Schmidtmayer, Jean-Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de la formation de fungus médullaire dans le bas-ventre, et le procédé de Maunoir tend à les prévenir.

Il a publié une thèse sur l'anevrisma, dans lequel il se déclare l'avocat de la méthode qui consiste à couper l'artère entre deux ligatures, et il donne, à l'appui de cette opinion, l'histoire de deux opérations d'anévrisme pratiquées par lui avec succès à l'artère axillaire et à l'artère crurale. Il a coopéré avec quelques autres chirurgiens de Genève à la publication des Mélanges de chirurgie étrangère, et en a en particulier fourni tout le 3.e volume; il avait préparé des matériaux pour le 4.e, qui n'a jamais paru; il a aussi laissé manuscrit un mémoire sur le cancer et sur l'avantage de la potasse caustique combinée avec l'opium pour guérir cette maladie dans certains cas où l'opération n'est pas praticable; il s'occupait à mettre en ordre un ouvrage considérable sur les maladies des os. Ces travaux ont été ralentis, puis tout-à-fait interrompus par l'état déplorable de la santé de Mr. Ch. Th. Maunoir. Dans les dernières années de sa vie il s'était retiré dans une campagne qu'il possédait au village de Mournex, dont le bon air semble avoir prolongé un peu son existence. Il y est mort le 23. février 1830, regretté de tous ceux qui l'ont connu. C'était un homme bon, modeste, simple dans ses mœurs, très-instruit dans son art, prudent dans sa pratique, et universellement estimé. Il laisse un fils, qui se destine aussi à la chirurgie et qui annonce des talens dignes du nom qu'il porte.

VII. Jean-Pierre SCHMIDTMAYER de Genève.

Mr. Jean-Pierre Schmidtmayer était né à Genève le 21. juin 1768; il y a suivi les études de droit et a été reçu avocat en 1792. Lors de la réunion de Genève à la France il fut nommé commissaire du Directoire près la municipalité, et sut se concilier dans cette fonction délicate l'estime du gouvernement et de la ville; il rendit d'abord des services importans à ses concitoyens. Il fut ensuite juge au tribunal civil et s'y distingua par de grandes connaissances et un tact exquis par la connaissance des hommes et des faits. Le retour de Genève à

l'indépendance donna à Mr. Schmidtmayer l'occasion d'employer plus utilement ses talens et son zèle pour le bien public. Dès 1815 il fut appelé à représenter le Canton de Genève auprès de la Diète helvétique, et signa en son nom l'acte qui a associé ce canton à la Confédération. Il a siégé à trois autres diètes comme chef de la députation de Genève, et s'y est toujours fait distinguer par la modération de ses avis et la sagacité de son esprit. Dès l'année 1816 il fut élu premier syndic de Genève, et a dès-lors été appelé à cette fonction tous les deux ans à la presqu'unanimité des suffrages. Lorsque la Société Helvétique se réunit à Genève en 1820, Mr. Schmidtmayer voulut donner un témoignage personnel de l'intérêt qu'il prenait à cette réunion helvétique et demanda à en faire partie. Il y fut reçu dans la section d'agriculture, art qu'il avait toujours aimé et auquel il consacrait ses momens de loisir. Il voyait surtout dans notre association une occasion précieuse de lier entr'eux les Suisses les plus éclairés, et son esprit habitué à voir l'ensemble des institutions, comprenait d'avance tout le bien qui pouvait résulter de ces communications bienveillantes entre les Suisses des différens cantons. Mr. S. aimait l'instruction publique et savait en apprécier les utiles résultats. Il a été pendant plusieurs années président du Sénat académique, et a favorisé par son influence les améliorations que l'académie de Genève a reçues.

Sa santé commença à s'altérer vers 1823. En 1829 il annonça qu'il ne pouvait plus se charger des fonctions pénibles de premier syndic, et fut nommé membre de la Cour suprême, place qui, sans le fatiguer, lui permettait encore d'être utile à sa patrie. La mort qui est venu le frapper au printemps de 1830 a privé l'État de Genève d'un des magistrats qui lui a rendu les plus grands services. Il a contribué à en établir la Constitution, a été l'âme de ses conseils pendant quinze ans, et ses travaux se rattachent à tous les actes les plus importans. Mr. S. était remarquable par la finesse de son tact, la sagacité de son jugement; dans la vie privée il était adoré de tout ce qui l'entourait, et remarquable par sa gaîté naturelle et sa parfaite simplicité.